



Je m'installe au
BRÉSIL

Jean-René GAUTIER





Je m'installe au Brésil

Collection « Les guides de la mobilité internationale »

Je m'installe au Brésil

Édition 2012

Ouvrage conçu et réalisé sous la direction de Catherine FOURMOND

Auteur :

Jean-René GAUTIER

Suivi éditorial, conception graphique : GERESO Édition

Maquette de couverture : OKAPARKA - Le Mans - France

© GERESO Édition 2012

26 rue Xavier Bichat - 72018 Le Mans Cedex 2 - France

Tél. 02 43 23 03 53

Fax 02 43 28 40 67

www.gereso.com/edition

e-mail : edition@gereso.fr

Reproduction, traduction, adaptation interdites

Tous droits réservés pour tous pays

Loi du 11 mars 1957

Dépot légal : mars 2012

ISBN : 978-2-35953-097-1

EAN 13 : 9782359530971

ISSN : 2115-8940

GERESO SAS au capital de 160 640 euros - RCS LE MANS B 311 975 577

Siège social : 28 rue xavier Bichat - 72018 Le Mans Cedex 2 - France



GERESO
ÉDITION

Dans la même collection

- Je m'installe en Chine
- Je m'installe au Maroc
- Je m'installe en Australie

À paraître

- Je m'installe au Québec

www.la-librairie-rh.com

la librairie **RH**
by GERESO

Carte du Brésil



Sommaire

Remerciements	17
Introduction	19
Chapitre 1 : Première approche du pays	21
191 MILLIONS DE BRÉSILIENS.....	23
<i>Démographie – Mode de vie</i>	23
<i>Langues</i>	29
<i>Religions</i>	29
<i>Libertés</i>	31
QUELQUES REPÈRES HISTORIQUES	31
GÉOGRAPHIE	32
CLIMAT ET TEMPÉRATURES.....	34
LES RÉGIONS ET VILLES PRINCIPALES	35
<i>Les divisions administratives du Brésil</i>	42
ÉCONOMIE.....	43
<i>L'économie brésilienne, le « Plan Real » et la crise</i>	43
<i>Le Mercosul (en espagnol : Mercosur)</i>	44
<i>Données économiques du Brésil</i>	44
<i>Les principales ressources du Brésil</i>	45
<i>La présence économique de la France au Brésil</i>	46
<i>Les entreprises françaises au Brésil</i>	47
<i>Les investissements directs étrangers au Brésil</i> <i>et la coopération avec la France</i>	47
<i>Relations bilatérales et partenariat stratégique</i>	48
<i>Relations économiques</i>	49
<i>Coopération culturelle, scientifique et technique</i>	50
<i>Autres types de coopération</i>	51
ORGANISATION POLITIQUE.....	51
<i>Luiz Inacio Lula da Silva</i>	52
<i>Dilma Rousseff</i>	53
<i>Le drapeau brésilien</i>	53
<i>Les forces armées brésiliennes</i>	54

À SAVOIR.....	55
<i>Monnaie et change</i>	55
<i>Poids et mesures</i>	55
<i>Liaisons aériennes</i>	55
<i>Fêtes légales</i>	57
<i>Personnalités marquantes ou connues au Brésil</i>	58
SÉCURITÉ.....	61
<i>Conseils par pays aux voyageurs</i>	62
<i>Transports - Infrastructure routière</i>	67
Chapitre 2 : Les formalités d'immigration	69
REPRÉSENTATION DU BRÉSIL EN FRANCE.....	69
<i>L'ambassade du Brésil</i>	69
<i>La section consulaire (Consulat général du Brésil)</i>	69
REPRÉSENTATION DU BRÉSIL EN BELGIQUE.....	70
REPRÉSENTATION DU BRÉSIL AU LUXEMBOURG.....	70
REPRÉSENTATION DU BRÉSIL EN SUISSE.....	70
REPRÉSENTATION DU BRÉSIL AU CANADA.....	71
VISAS, PERMIS DE SÉJOUR, PERMIS DE TRAVAIL.....	71
<i>Informations générales sur les visas</i>	71
<i>Formulaires</i>	75
<i>Les visas temporaires</i>	78
<i>Les visas permanents VIPER</i>	93
LA NATURALISATION.....	104
<i>Les bénéficiaires</i>	104
Chapitre 3 : L'emploi au Brésil	107
L'ENVIRONNEMENT DU TRAVAIL.....	107
LE MARCHÉ DU TRAVAIL BRÉSILIEN.....	108
RÉDIGER UN CURRICULUM VITAE.....	111
<i>Emploi du conjoint</i>	111
LE DROIT LOCAL DU TRAVAIL.....	112
<i>Salaire et rémunération</i>	112
<i>Les salaires locaux</i>	113
<i>Journée de travail</i>	114
<i>Le repos hebdomadaire</i>	114
<i>Congés</i>	114
<i>13^e mois</i>	115
<i>Types de contrats de travail au Brésil</i>	115
<i>Extinction du contrat de travail à durée indéterminée</i>	115
<i>Sécurité sociale</i>	117
<i>Syndicats</i>	117
LE CONTRAT DE TRAVAIL DES SALARIÉS ENVOYÉS À L'ÉTRANGER PAR LEUR ENTREPRISE.....	118
<i>Définition du contrat de travail international</i>	118
<i>Le détachement</i>	118
<i>La mise à disposition internationale</i>	119
<i>L'expatriation</i>	119

<i>Le contrat local</i>	120
<i>Principales clauses d'un contrat de travail international</i>	121
<i>Indemnités d'expatriation</i>	122
STAGES ET VOLONTARIAT INTERNATIONAL	128
<i>Stages</i>	128
<i>Le volontariat international</i>	129
<i>Cours de portugais pour étrangers dans</i> <i>les universités brésiliennes</i>	133
L'INTÉRIM	134
INVESTIR AU BRÉSIL – INFORMATIONS PRATIQUES	134
<i>La Banque centrale du Brésil – Les capitaux étrangers</i>	134
<i>Répertoire des personnes physiques et morales (CPF et CNPJ)</i> <i>et impôt sur le revenu – ministère des Finances</i>	135
<i>Les visas de long séjour</i>	136
<i>Les « Juntas Comerciais » –</i> <i>Registres du commerce et des sociétés (RCS)</i>	136
<i>La Société à responsabilité limitée – Sociedade Limitada LTDA</i>	136
<i>Le statut d'entrepreneur (« empresário »)</i>	138
<i>Quelques sources d'information supplémentaires</i>	139
Chapitre 4 : Protéger sa santé au Brésil	141
AVANT LE DÉPART	141
MESURES D'HYGIÈNE	142
<i>Risques de maladies diarrhéiques</i>	142
<i>Risques de bilharziose, leptospirose, diarrhées</i>	142
<i>Risques de morsures et piqûres d'animaux</i>	142
<i>Risques engendrés par le soleil et la chaleur</i>	142
PRÉVENTION DES MALADIES	143
<i>Paludisme (malaria)</i>	143
<i>Dengue</i>	143
<i>Fièvre jaune</i>	144
<i>Infection virale de type Hantavirus</i>	145
<i>Sida - IST</i>	145
<i>Méningite à méningocoque</i>	145
AUTRES RISQUES	145
<i>Drogue</i>	145
<i>Drogue du violeur au Brésil</i>	146
<i>Phénomènes naturels (feu - eau)</i>	146
<i>Accidents</i>	146
FEMMES ENCEINTES	146
<i>Paludisme</i>	146
<i>Autres recommandations visant les personnes enceintes</i>	146
<i>Vaccins non recommandés</i>	147
ADRESSES DE CENTRES DE VACCINATION ET CENTRES DE MÉDECINE TROPICALE EN FRANCE (RÉGION NORD ET ÎLE-DE-FRANCE)	147
<i>Centres de vaccination des voyageurs</i>	148
<i>Centre de vaccination Air France</i>	149
<i>Aérogare des Invalides</i>	149

LE CIMED (COMITÉ D'INFORMATIONS MÉDICALES)	153
ADRESSES DE PRATICIENS ET D'HÔPITAUX AU BRÉSIL.....	154
<i>Rio de Janeiro</i>	154
<i>Brasília</i>	154
<i>Belém</i>	155
<i>São Paulo</i>	155
<i>Curitiba</i>	155
<i>Pôrto Alegre</i>	155
<i>Florianopolis</i>	156
<i>Recife</i>	156
Chapitre 5 : La protection sociale des expatriés au Brésil	157
LE RÉGIME BRÉSILIEN DE PROTECTION SOCIALE	157
<i>Le mode de financement du système public</i>	
<i>de protection sociale au Brésil</i>	157
<i>Taux des cotisations</i>	158
<i>Le parcours de soins</i>	158
<i>Les prestations en nature</i>	158
<i>Prestations en espèces</i>	159
LA MÉDECINE PRIVÉE AU BRÉSIL.....	160
LES COUVERTURES DE SOINS FRANÇAISES POUR LES FRANÇAIS VIVANT AU BRÉSIL.....	162
<i>Environnement et système de soins</i>	162
<i>La protection sociale dans un cadre français</i>	162
Le détachement sous l'angle de la protection sociale	164
<i>Le statut d'expatrié sous l'angle de la protection sociale</i>	167
<i>La CFE (Caisse des Français de l'étranger)</i>	
<i>et autres régimes d'assurance de base</i>	169
LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ	183
L'ASSURANCE VIEILLESSE	
(RÉGIME DE BASE DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER).....	185
LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE CRE/IRCAFEX	
(ORGANISMES GÉRÉS PAR LE GROUPE NOVALIS TAITBOUT).....	187
LE RÉGIME « EXPATRIÉS » DE L'ASSURANCE CHÔMAGE.....	189
LES PRESTATIONS FAMILIALES	191
<i>Adresses utiles</i>	192
Chapitre 6 : Étudier au Brésil	195
L'ENSEIGNEMENT AU BRÉSIL.....	195
<i>L'obligation scolaire</i>	196
<i>L'organisation de l'éducation nationale brésilienne</i>	197
EFFECTUER UN SÉJOUR DANS UNE UNIVERSITÉ AU BRÉSIL	207
<i>Accords de coopération (échanges)</i>	207
<i>Les accords interuniversitaires</i>	210
<i>BRAFITEC</i>	210
<i>BRAFAGRI</i>	211
<i>Collège doctoral franco-brésilien (CDFB)</i>	212
<i>Les accords de double diplôme</i>	213

Les cotutelles internationales de thèse	214
Le Réseau français d'études brésiliennes (REFEB).....	214
Les chaires universitaires	215
Les programmes CAPES-COFECUB et USP-COFECUB	215
Adresses utiles	216
Règles à suivre pour les étudiants français désireux d'étudier dans une université brésilienne	216
LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS AU BRÉSIL	217
L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)	217
La Mission laïque française (MLF)	218
Les établissements d'enseignement français au Brésil.....	219
LES ÉTABLISSEMENTS BRÉSILIENS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ.....	225
LES ÉCOLES INTERNATIONALES AU BRÉSIL.....	226
Brasília.....	226
Rio de Janeiro	227
São Paulo	229
Curitiba.....	233
COURS PAR CORRESPONDANCE : CNED	233
Programmes proposés par le CNED	233
Modalités d'inscription	234
Tarifs.....	234
Rythme de travail	235
Autres informations utiles.....	235
LES INTERNATS EN FRANCE	236
Les risques de l'internat :	
les problèmes d'acclimatation de l'enfant.....	236
Le choix de l'établissement : public ou privé ?	237
BOURSES SCOLAIRES (ÉTUDES DANS UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER)	241
Aide à la scolarité des lycéens français en première et en terminale dans un établissement d'enseignement français à l'étranger	241
Les bourses scolaires.....	243
Chapitre 7 : La fiscalité des expatriés français au Brésil	249
INTRODUCTION.....	249
LES FORMALITÉS DE DÉPART	250
Suppression du « quitus » fiscal – Départ de France	250
Date à retenir pour la déclaration de revenus	251
LA DÉTERMINATION DE LA RÉSIDENCE FISCALE.....	251
La loi interne française	251
La loi interne brésilienne	252
La convention fiscale franco-brésilienne	252
LES OBLIGATIONS FISCALES (DÉCLARATIVES ET DE PAIEMENT)	253
En France	253
Au Brésil.....	255
GÉNÉRALITÉS SUR LES DÉCLARATIONS DE REVENUS ET PAIEMENT D'IMPÔT AU BRÉSIL ..	257
Période d'imposition au Brésil	257
La déclaration annuelle du revenu global.....	257
Les revenus imposables.....	257

<i>Les salaires</i>	258
<i>Les pensions</i>	258
<i>Les revenus exonérés</i>	258
<i>Les déductions sur le revenu global</i>	259
<i>Les taux d'imposition annuels au Brésil</i>	260
<i>Le paiement des impôts</i>	260
<i>Sanctions et pénalités</i>	260
L'IMPÔT SUR LA FORTUNE (ISF)	261
<i>L'ISF en France</i>	261
<i>Au Brésil</i>	263
LES AUTRES TAXES DUES AU BRÉSIL.....	263
<i>Les taxes foncières sur les propriétés urbaines</i>	263
<i>Droits de succession et de donations</i>	263
FIN DE LA PÉRIODE D'EXPATRIATION	264
<i>Le départ du Brésil</i>	264
<i>Le retour en France</i>	264
<i>Départ vers un pays tiers</i>	264
CONTRAT DE REPRÉSENTATION FISCALE.....	265

Chapitre 8 : Aspects de vie pratique au Brésil	267
SE LOGER AU BRÉSIL.....	267
<i>Les possibilités de se loger au Brésil</i>	267
<i>Recherche d'un logement</i>	267
L'ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER	270
<i>Quelques avis de spécialistes</i>	270
LA FISCALITÉ IMMOBILIÈRE AU BRÉSIL	272
TROIS CONSEILS POUR ACHETER UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE AU BRÉSIL.....	272
LES SOURCES D'INFORMATION IMMOBILIÈRE.....	273
INDICATION DES PRIX RELEVÉS EN 2009 PAR LES CONSEILS RÉGIONAUX DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER (FEDERACION NACIONAL DE CORREDORES DE INMUEBLES – FENACI)	275
PLANS DE MÉTROS DE RIO DE JANEIRO ET DE SAO PAULO	276
LE DÉMÉNAGEMENT	278
LES FORMALITÉS DE DOUANE	280
<i>Les bagages</i>	280
<i>Importations en franchise de droits de douane</i>	284
LE PERMIS DE CONDUIRE (« CARTEIRA NACIONAL DE HABILITAÇÃO »)	287
<i>Passer son permis de conduire au Brésil</i>	288
VOS RELATIONS BANCAIRES	288
<i>Banque et expatriation :</i> <i>plus qu'un simple changement d'adresse ?</i>	289
<i>En France : mettre votre situation bancaire en conformité avec la loi française</i>	289
<i>Sur place</i>	290

Chapitre 9 : L'inscription consulaire et la représentation des Français vivant au Brésil	293
L'INSCRIPTION AU REGISTRE DES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE	293
<i>Première inscription : pièces à fournir</i>	293
<i>Renouvellement de l'inscription : pièces à fournir</i>	295
INTERVENTIONS CONSULAIRES	295
<i>Perte ou vol de passeport</i>	295
<i>Difficultés financières</i>	296
<i>Arrestation et incarcération</i>	296
<i>Maladie</i>	296
<i>Accident grave</i>	296
<i>Décès</i>	296
<i>Difficultés diverses</i>	297
CAS DE NON-INTERVENTION DU CONSULAT	297
ACTES DE L'ÉTAT CIVIL FRANÇAIS	297
LE DROIT DE VOTE ET LA REPRÉSENTATION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	298
<i>Le droit de vote des Français de l'étranger</i>	298
LES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER	299
LES SÉNATEURS REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS ÉTABLIS HORS DE FRANCE	300

Chapitre 10 : Les institutions officielles et associatives en France et au Brésil	303
AMBASSADE DE FRANCE AU BRÉSIL ET CONSULATS GÉNÉRAUX	303
<i>Ambassade de France à Brasília</i>	303
<i>Consulats de France</i>	304
L'ACTION CULTURELLE FRANÇAISE AU BRÉSIL : LE PORTAIL DE LA MAISON DE FRANCE À RIO	306
<i>La Maison de France</i>	306
<i>Rioscope</i>	308
<i>CenDoTec</i>	309
LES INSTITUTIONS FRANÇAISES AU BRÉSIL	309
<i>Généralités sur les Missions économiques</i>	309
<i>La Mission économique (Ubifrance) française au Brésil</i>	311
<i>La chambre de commerce et d'industrie française au Brésil</i>	312
<i>Le réseau de la Fondation Alliance française</i>	315
LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE AU BRÉSIL	316
<i>L'Union des Français de l'étranger (UFE)</i>	316
<i>Français du monde – ADFE</i>	318
<i>Fédération internationale des accueils français (FIAFE)</i>	320
<i>Association des familles francophones de Curitiba (AFFC)</i>	322
<i>Amitié franco-brésilienne d'Itajubá</i>	322
<i>Société de Bienfaisance « 14 Juillet »</i>	323
<i>Association des Anciens Combattants</i>	323
<i>Bretons (Association des Bretons de São Paulo)</i>	323
<i>Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger</i>	324

<i>Association pauliste des anciens stagiaires français et élèves des grandes écoles - ASPEF</i>	324
<i>Société franco-brésilienne de médecine de São Paulo</i>	325
<i>La Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)</i>	325
<i>Fédération brésilienne des professeurs de français</i>	326
<i>Solidariedade França Brasil (Solidarité France – Brésil)</i>	327
SITES SUR LE BRÉSIL	327
SITES ET SERVICES OFFICIELS DÉDIÉS À L'EXPATRIATION	328
<i>La Maison des Français de l'étranger (ministère des Affaires étrangères et européennes)</i>	328
<i>Pôle Emploi international (anciennement Espace Emploi International)</i>	330
LE BRÉSIL EN RÉGION PARISIENNE	330
<i>La Maison du Brésil</i>	330
LE BRÉSIL EN PROVINCE	334
<i>Lille</i>	334
<i>Montpellier</i>	334
<i>Reims</i>	334
COURS DE PORTUGAIS DU BRÉSIL	335
Chapitre 11 : Paroles d'expatriés	337
AXELLE, EXPATRIÉ DEPUIS SON ADOLESCENCE À SAO PAULO	337
<i>Choix du pays d'accueil, intégration</i>	337
<i>Travail</i>	338
<i>Vie pratique</i>	339
<i>Rapports avec la France</i>	340
OLIVIER, VIE À CURITIBA	340
HUBERT, À RIO, MARIÉ À UNE BRÉSILIENNE	346
<i>Choix du pays, intégration</i>	346
<i>Travail</i>	347
<i>Vie pratique</i>	347
<i>Rapports avec la France</i>	348
CÉDRIC, GÉRANT D'UNE ONG	349
<i>3 conseils pour s'implanter au Brésil</i>	353
<i>Conseils pour investir</i>	353
NATHALIE, À SÃO PAULO	354
SABINE, À CURITIBA	355
MARIE-AGNÈS, À CURITIBA, AU BRÉSIL DEPUIS 10 ANS	356
CHRISTINE , EN EXPATRIATION POUR 3 ANS	357
Chapitre 12 : Rentrer en France	359
TRANSFORMER VOTRE EXPATRIATION	359
PRÉPARER VOTRE RETOUR EN FRANCE	361
<i>Préparer son déménagement</i>	361
<i>Chercher un logement en France</i>	361
<i>Radiation inscription consulaire</i>	365
<i>Importation des animaux de compagnie</i>	366

<i>Réinscription scolaire en France</i>	367
DE RETOUR EN FRANCE.....	370
<i>Recherche d'un emploi et validation des diplômes acquis</i>	370
<i>Reprise de contact avec les organismes sociaux français</i>	371
<i>Pôle emploi service</i>	373
<i>Démarches administratives et fiscales</i>	375
<i>Autres démarches</i>	376
Liste des abréviations utilisées	379
À propos de l'auteur	385

Remerciements

L'auteur remercie les personnes et organisations suivantes qui ont prêté leur concours à la rédaction de ce guide :

- L'UFE Rio de Janeiro
- L'UFE Sao Paulo
- Curitiba Accueil
- Paul LINDEMANN
- André GARDELLA
- Philippe BOUTAUD SANZ
- Laurent SERAFINI
- Hubert MARCEUL
- Nathalie W.
- Jérôme FRANZ CHARDRONNET
- Fernando SANTIAGO à Paris
- Laurence SICOT, Société FIND THE LINK à Neuilly sur Seine

Introduction

Le Brésil, « terra incognita » ?

À bien des égards, le Brésil est une terre à découvrir. Pendant 600 ans, son aire de peuplement n'a concerné que la bordure océanique, au hasard des incursions des navigateurs portugais. Ceux-ci n'y ont d'ailleurs jamais rencontré de difficultés majeures dans leur implantation, sauf quelques attaques de concurrents européens sans véritables lendemains. En fait, ce n'est pas sur le plan géographique que vous irez à la découverte du Brésil. Toute installation en terre étrangère est une expérience vers l'inconnu.

N'attendez pourtant pas que dans notre passion de l'expatriation, nous vous lancions dans n'importe quelle aventure.

La France va mal. Le chômage occupe les esprits, la croissance est inerte, les générations s'enfoncent au minimum dans la passivité et l'indifférence. Autant de raisons pour porter le regard ailleurs, encore plus aujourd'hui qu'hier. Le Brésil représente cette terre nouvelle, accueillante pour les Français, promise plus que notre vieille Europe à un développement économique rapide.

Ne vous trompez cependant pas, le Brésil vous saisira par ses deux faces qu'il vous faudra affronter : l'une illustrant son essor économique actuel, l'autre affichant ses disparités sociales et son corollaire d'insécurité.

Laissons de côté l'attrait de l'exotisme, le caractère festif de la population. S'expatrier au Brésil requiert de s'affranchir de tous ses penchants vers la facilité et de suivre, comme pour tout autre pays, des règles précises, susceptibles d'éviter la plupart des écueils et des désillusions. Dès cette page d'introduction, permettez-nous de vous les annoncer :

- Interrogez-vous sur vos motivations réelles à vous expatrier et parlez-en en famille.
- Dressez l'état de vos compétences et vérifiez les besoins du Brésil.

- Apprenez avant de partir à vous exprimer le plus correctement possible en portugais.

- Informez-vous sur les aspects administratifs et légaux qui entoureront votre départ : statut, couverture sociale, régime fiscal...

Si ce guide vous y prépare, nous aurons rempli notre ambition. Mais n'oubliez pas que c'est par l'ardeur au travail et votre ouverture d'esprit que vous réussirez votre projet.

Le Brésil, « terra incognita » ? : oui, car toute expatriation est porteuse de découverte et d'enrichissement personnel ; oui encore, car vous abordez un pays-continent aux ressources humaines immenses. Votre talent, votre métier, votre enthousiasme feront le reste.

Pour reprendre une belle expression :

Vivre au Brésil, c'est être à la fois l'acteur et le témoin d'un monde. Ça se vit.

Chapitre 1

Première approche du pays

À l'arrivée des Portugais au Brésil en 1500, des tribus nomades ou semi-nomades étaient déjà installées sur ce territoire.

La plupart de ces groupes pratiquaient le cannibalisme et vivaient dans des petites communautés de 400 à 800 individus, en composant, selon les évaluations des historiens et des ecclésiastiques de l'époque, une population totale d'à peine un million d'habitants.

Les groupes indigènes étaient les suivants : les *Tupis*, les *Ges*, les *Aruaques* ou *Maipures*, les *Caraibas*, les *Panos*, les *Guaicurus*.

Avec la colonisation, quelques-uns de ces groupes émigrèrent dans les pays limitrophes ou se réfugièrent dans la région de l'Amazonie.

La première phase de la conquête (1500-1530) était basée sur une économie purement extractive.

Ce fut seulement à partir de la deuxième phase (1530-1550) que se manifesta une ébauche de diversification avec l'installation d'exploitations agricoles et l'élevage de bétail.

Pour faire face aux incursions étrangères, notamment françaises, provoquées par l'appât de l'or, la couronne portugaise se trouva contrainte de créer un réseau défensif.

Elle introduisit la peine de mort et entreprit avec les jésuites l'évangélisation des populations indigènes.

Le nombre d'esclaves pour accomplir le travail dans les champs se révélant insuffisant, les colons eurent recours à l'esclavage d'une population noire

originaire de l'Ouest africain. Avec le temps, la juxtaposition d'entités ethniques indigènes et africaines entraîna un phénomène de métissage. Les arts populaires brésiliens, caractérisés par leur variété, leur vivacité et leur créativité, et notamment la musique imprégnée des influences africaines et accompagnée de danses folkloriques, conditionnent aujourd'hui l'environnement culturel de chaque Brésilien.

La production du sucre marqua l'économie du XVII^e siècle. Cette importante activité qui attira plusieurs pays européens, en particulier la Hollande et la France, fut à l'origine de confrontations constantes avec le Portugal.

Entre 1680 et 1740, la région de Bahia fut marquée par l'arrivée des commerçants et des artisans. La société brésilienne se structurait en donnant comme résultat de sa croissance démographique une authentique population mixte. Bien que se dessinât un modèle social d'intégration et de métissage, il restait encore de larges progrès à faire en matière de justice sociale.

Pendant le XVIII^e siècle, la découverte de métaux et pierres précieuses, tels que l'or et les diamants, contribua à l'essor de São Paulo.

Le XIX^e siècle vit l'arrivée de nouveaux immigrants, prenant la place des esclaves devenus libres¹ dans les plantations de café et les mines.

Pendant la majeure partie du XX^e siècle, le Brésil conserva encore de fortes caractéristiques d'injustice sociale ainsi qu'une dépendance économique et un bas niveau de développement industriel. Ce fut seulement à partir des années 1970 que le pays commença à démontrer le potentiel évolutif que nous lui reconnaissons aujourd'hui.

Le Brésil est un pays de biodiversité. Son immense territoire abrite une large quantité d'espèces végétales et animales et affiche une grande variété de paysages.

Il est impossible de savoir combien d'espèces on peut trouver dans l'Amazonie, mais des biologistes ont calculé que cette région renferme 20 à 30 % des espèces connues dans le monde.

Le Brésil occupe 47,3 % de l'Amérique du Sud. Sur un territoire aussi vaste, on peut rencontrer six types climatiques : équatorial, semi-aride, subtropical, tropical atlantique, tropical d'altitude et tropical.

1. Le 13 mai 1888 est la date officielle de l'abolition de l'esclavage au Brésil par la Princesse Isabel, 40 ans après la même décision en Europe.

Les Brésiliens sont connus pour leur caractère chaleureux et festif. Grâce à leur parcours historique, ils sont très habitués aux mélanges culturels. Cela les rend en général très accueillants avec les étrangers, particulièrement avec les Français.

191 millions de Brésiliens

Démographie – Mode de vie

Le recensement de 2010 fixe à 190,7 millions le nombre d'habitants du Brésil. La population urbaine atteint 82 % et 60 % des individus sont âgés de moins de 29 ans.

Le Brésil est un pays multiracial et multiethnique. Le peuple brésilien est formé de quatre grands groupes ethniques :

- les Européens, 44 % (84 millions) ;
- les Africains et les métis, 50,7 % (97 millions) ;
- les Amérindiens : 4,28 % (817 000) ;
- les Asiatiques, 1,05 % (2 millions).

La majorité de la population amérindienne vit dans la région amazonienne, sur des terres qui représentent 15 % du territoire. Des réserves leur ont été attribuées. La plus connue d'entre elles, d'une superficie de 9,6 millions d'hectares est celle des Yanomami, située au nord des États Amazonas et Roraima, dans la zone frontalière du Brésil et du Venezuela. Le Caiapo dans le sud de l'État du Pará est également connu pour les controverses qui ont opposé la population aux orpailleurs et aux exploitants forestiers. Les autres zones indigènes incluent le parc du Xingú créé en 1961 à l'initiative des frères Villas Boas, les États de Roraima, Rondônia, Acre, Amapá, le nord-est de l'État du Maranhão. La population indigène est également présente dans l'ouest du Mato Grosso et dans les États du Mato Grosso do Sul et de Goiás.

Pour la première fois dans l'histoire du Brésil, un recensement montre que la majorité de la population du pays est noire ou métissée : 50,7 % sur un total de 190 755 799 habitants recensés. Le recensement de 2010 montre que la majeure partie de la population noire se concentre dans le nord et le nord-est du pays et que le taux d'analphabétisme y est le plus élevé dans la tranche des plus de quinze ans (de 24,7 à 27,1 %).

Le recensement révèle l'existence de très fortes inégalités dans le pays. Les ressources des plus riches sont 42 fois plus élevées que celles des

plus pauvres. La moitié de la population brésilienne vit avec au maximum 375 reais par mois, bien en dessous du salaire minimum (à cette date : 510 reais). 70,8 % des 16,2 millions de personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté sont noires. Elles représentent près de 8,5 % de la population, survivant avec au maximum 70 reais par mois.

Globalement, les Noirs et les métis perçoivent des salaires plus bas que les Blancs et les Asiatiques (salaires 2,4 fois plus élevés), meurent plus jeunes du fait de conditions de vie précaires, d'un accès difficile aux soins de santé et du fait de violences. Ces chiffres, rendus publics la veille du Jour de la conscience noire (Dia da Consciência Negra) ont provoqué de nombreux débats sur la situation des Noirs au Brésil.

« En ce Jour de la conscience noire, je voudrais oublier les innombrables fois où la couleur de ma peau fut un critère de jugement ; je voudrais oublier que les résultats d'une enquête montrent que si 97 des Brésiliens disent ne pas avoir de préjugés raciaux, 98 % de ces mêmes Brésiliens disent connaître d'autres personnes qui en ont. J'en ai tellement honte que je voudrais parfois si je le pouvais, possible me rendre invisible.

En ce Jour de la conscience noire, je voudrais vraiment oublier que parmi les 16 millions de Brésiliens qui vivent en situation d'extrême pauvreté (ou avec, au plus 70 reais par mois), 4,2 millions sont Blancs et 11,5 millions sont Noirs ou métis. Oublier également que les décès parmi les Blancs surviennent plus souvent à un âge avancé, souvent du fait de cancers, alors que les Brésiliens noirs meurent plus dans la tranche d'âge de 15 à 29 ans du fait de causes externes, accidents ou morts violentes. Ma mémoire s'interroge enfin sur le fait que parmi les 10 % les plus riches des Brésiliens, 20 % seulement sont Noirs alors qu'à la base de la pyramide sociale les 10 % les plus pauvres sont à 73 % des Noirs. »

Le Jour de la conscience noire est célébré le 20 novembre, date choisie en hommage à Zumbi dos Palmares, un symbole de la résistance et de la lutte du peuple noir pour la liberté, mort un 20 novembre, en 1695².

Les Indiens d'Amazonie par Sandra Holgado³

« *Intérêt des nations occidentales : Tout au long du XIX^e siècle, les grandes puissances européennes et les États-Unis continuèrent de s'intéresser aux richesses réelles ou supposées de l'Amazonie et les questions de sa mise en valeur et de son internationalisation furent périodiquement posées. La thèse de l'internationalisation de la navigation fut officialisée, en 1853, par une revendication américaine auprès de l'empereur Pedro II ; ils proposèrent alors en échange l'accès du fleuve Mississipi aux navires brésiliens. Cependant, après 1860, la découverte de l'or en Californie et la ruée qui s'ensuivit allaient profondément modifier les flux commerciaux. Désormais, l'isthme de Panama détournait le commerce entre l'Europe, l'est des États-*

2. Source : <http://fr.globalvoicesonline.org/2011/11/26/89459/>

3. Source : <http://www.pensees-libres.org/Les-indiens-d-Amazonie-de-Sandra.html?artsuite=2>

Unis et l'Ouest nord-américain. Puis la guerre de Sécession de 1861 à 1865 acheva de détourner l'intérêt des Américains pour la vallée amazonienne. Finalement, la libre navigation fut octroyée par le Brésil en 1867 : création d'une compagnie de navigation à vapeur par le baron Mauà avec de larges subventions étatiques, création de la province d'Amazonas, etc. Durant le boom du caoutchouc, la convoitise internationale se poursuivit tandis que la jeune république brésilienne construisit sa légitimité autour de l'incorporation des régions de son territoire.

Intérêt des nations américano-latines : Avec l'installation de la République brésilienne, le développement de l'économie caféière, la croissance industrielle de São Paulo et de Rio de Janeiro, le pays changeait rapidement, reposant, d'une part, la question de l'unité nationale, réorganisant, par ailleurs, la géographie de la production. La nation brésilienne incorporait peu à peu son Amazonie, y construisait des routes, des lignes téléphoniques. L'armée participait à ce grand mouvement. Des accords sur les frontières furent négociés à partir de 1891 et furent établis définitivement pour le plus grand avantage du Brésil. Après avoir généré de multiples controverses, le litige sur l'Oyapoc avec la France fut réglé par l'arbitrage de la Suisse en 1900. Pour essayer de clarifier la réalité du terrain, l'étude de deux éminents géographes, Henry Coudreau et Paul Vidal de la Blache, fut sollicitée, mais le point de vue français ne prévalut pas et le Brésil incorpora les 255 000 km² de zone contestée.

La maîtrise progressive de l'espace amazonien par le Brésil et ses voisins n'a cependant pas diminué l'appétit des entreprises étrangères. Tous les États du bassin amazonien se sont mis à jouer un rôle de premier plan dans le processus général d'appropriation des terres, d'exploitation des ressources et d'installation de colons dans les zones forestières. Les nouvelles formes d'occupation des sols bouleversent profondément les systèmes de mise en valeur jusque-là pratiqués, constituant des créations ex nihilo, sans lien avec la société traditionnelle, sans assises historiques. Le gouvernement fédéral brésilien a mis en place une politique régionale de crédits faciles et d'incitations fiscales généreuses pour attirer les capitaux privés et moderniser l'Amazonie. Cette politique sera imitée par les pays voisins. Le plus important financement politique sera celui de la construction de la Transamazonienne, route partant de l'océan Atlantique, véritablement amazonienne, à partir du Maranhão, rejoignant dans un premier temps Pôrto Velho sur le Rio Madeira (État du Rondônia), puis l'Acre et la frontière péruvienne et peut-être un jour le Pacifique.

Politique d'attirance : Une corrélation existe entre les débits des fleuves et la population installée sur leurs rives : plus la voie est large et navigable, plus grands sont les centres urbains. Sur la hiérarchie des cours d'eau se calque donc la hiérarchie des villes, les plus grandes étant au bord des plus grands fleuves. Les voies d'eau sont les axes de circulation par excellence de la

région. Cependant, selon l'aménagement actuel, l'Amazonie des fleuves devient peu à peu l'Amazonie des routes et le bateau qui fut longtemps le seul moyen de transport se voit peu à peu détrôné par le camion.

La population de l'Amazonie brésilienne a été multipliée par trois en trente ans, passant de 5,6 millions d'habitants en 1960 à plus de 11 millions en 1980 et près de 17 millions en 1991 (NDRL : aujourd'hui, sa part dans la population brésilienne s'est élevée de 8 % en 1970 à 11,5 % vingt ans plus tard). C'est la seule région qui voit sa population rurale augmenter. Les rives du fleuve, depuis une vingtaine d'années, voient leurs habitants migrer vers les chantiers de travail et les villes, contribuant ainsi à vider l'Amazonie de sa substance. La croissance démographique s'accompagne de la création de nouvelles entités administratives. L'afflux de population dans les régions entraîne la création de nouveaux municipes (la plus petite entité administrative au Brésil). Une intense mobilité sociospatiale caractérise tous les migrants car, trop souvent, la stratégie gouvernementale a été d'attirer des masses de travailleurs vers l'Amazonie, mais pas vraiment de les fixer, car leur mobilité favorise la rotation du capital. Les étapes migratoires montrent les trajectoires différenciées d'une paysannerie en difficile processus de transformation. La mobilité des populations est encore accentuée par la précarité des contrats de travail.

Les 230 000 Indiens de l'Amazonie brésilienne sont actuellement répartis en 190 groupes sur un total de 518 aires indigènes inventoriées dont à peine la moitié est délimitée juridiquement et qui couvrent 47 millions d'hectares. Le Service de protection de l'Indien qui avait été créé en 1910 fut remplacé en 1967 par la Fondation nationale de l'Indien, organisme public sous tutelle tantôt du ministère de l'Intérieur, tantôt sous celui de la Justice. Une de ses actions prioritaires est la délimitation des terres indigènes, c'est-à-dire les terres qu'un groupe reconnu comme ayant un lien de continuité avec les premiers occupants du pays reçoit pour son habitat, dans le sens d'un territoire capable d'assurer la reproduction physique et culturelle du groupe. Cependant, la procédure administrative d'enregistrement légal des terres au Brésil est extrêmement complexe : identification, délimitation, démarcation, homologation et enfin régularisation. Les terres effectivement régularisées ne représentent qu'à peine 8 % du total des terres indigènes et abritent seulement 10 % de la population indienne. L'Amazonas fait l'objet, depuis 1985, d'un programme militaire d'envergure dont le but est de mettre en place une action de coopération amazonienne de défense nationale et d'intégration-acculturation des Indiens. Ce programme a renforcé la présence militaire dans cette région mal contrôlée, où les conflits d'usage du sol sont nombreux entre éleveurs, prospecteurs des mines d'or et d'étain et Indiens Yanomamis. Les mauvais traitements que subissent les Yano-

mamis en Roraima font l'objet d'une préoccupation internationale. Ceux-ci, au nombre de 10 000, traversent librement les frontières du Brésil, de la Colombie, du Venezuela, du Guyana et les militaires brésiliens cherchent à renforcer la surveillance de la région alors que l'arrivée de dizaine de milliers d'orpailleurs sans scrupules détruit le fragile équilibre du peuple de la forêt. Les Indiens continuent à y mourir en grand nombre.

Transition : Jusqu'au XVIII^e siècle, l'Amazonie appartenait encore à ses populations autochtones. Mais à partir de ce moment-là, soldats, commerçants, missionnaires Espagnols, Portugais, Français, Hollandais ou Anglais y faisaient des incursions tentant de s'établir sur les rives du fleuve en détruisant la société amérindienne. Si dans l'économie traditionnelle la symbiose homme/milieu est à peu près respectée, la mise en valeur moderne présente, par contre, un bilan déséquilibré le plus souvent par manque de références d'exploitation. De plus, la conception productiviste de l'agriculture moderne se révèle passablement déficiente pour comprendre la logique de la gestion des ressources naturelles effectuées par les populations locales et pour en intégrer les paramètres. La plupart des programmes de mise en valeur sont des échecs qui entraînent surexploitation, destruction de la forêt, disparition des espèces, diffusion des maladies... Le grand défi actuel est donc celui de la mise en place d'un développement durable, c'est-à-dire alliant une certaine préservation écologique et le maintien de la spécificité culturelle des peuples amazoniens. »

Les premiers immigrants européens au Brésil furent d'origine ibérique, principalement portugais. Il s'y ajouta pendant le XVI^e siècle et le XVII^e siècle des colons hollandais, dans le nord-est. Chassés loin de leurs terres pendant la période coloniale, les Indiens se réfugièrent plus au nord et vers l'ouest. Les colons blancs eurent alors recours pour le travail dans les plantations de sucre, dans les mines et les plantations de café, à l'esclavagisme. À partir de 1850, avec l'arrêt de la traite des esclaves, les immigrants italiens prirent la place des esclaves noirs dans les plantations de café de la région de São Paulo. D'autres colons, venus d'Europe (Allemands, Polonais) s'installèrent au sud du Brésil. L'immigration des Asiatiques et des Moyen-Orientaux date du début du XX^e siècle, les Japonais s'intéressant à l'agriculture à São Paulo et en Amazonie, alors que les Libanais, les Turcs, les Syriens s'impliquaient dans le commerce de nombreuses régions. Avec le mouvement vers les villes (São Paulo est la première communauté japonaise hors du Japon), le brassage racial aboutit à une certaine perte d'identité ethnique.

Statistiques de population

Nombre d'habitants : 191 millions, soit une progression de 1,7 % par rapport à l'année 2000. Le Brésil est le 5^e pays du monde après la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Indonésie. Il était peuplé de 53,9 millions d'habitants en 1950. La population brésilienne devrait augmenter jusqu'en 2030 pour atteindre un pic de 206 millions, puis ensuite légèrement régresser.

Densité : 23 habitants par km² (USA : 25, Canada : 3, Chine : 110, France : 100). Cette densité a augmenté de 158 % en 50 ans.

Population urbaine : 87 %. 80 millions de Brésiliens vivent dans des agglomérations de plus d'un million d'habitants (+ 419 % en 50 ans !)

Zones les plus peuplées

Sud-est : 63 millions d'habitants.

Nord : 45 millions d'habitants.

Sud : 23 millions d'habitants.

États les plus peuplés

São Paulo : 41,2 millions d'habitants.

Minas Gerais : 19,5 millions d'habitants.

Rio de Janeiro : 15,9 millions d'habitants.

Suivis par les États de Bahia, Rio Grande do Sul et Paraná.

Taux de fécondité

1,7 pour mille habitants (en baisse continue – taux de 3 pour mille dans la période 1950-1970 – due à des grossesses non désirées et à la pauvreté).

Femmes : 51 % de la population.

Espérance de vie à la naissance : 70 ans pour les hommes (65 ans dans le nord), 77 ans pour les femmes.

Âge moyen

0 à 14 ans : 25 % (44 % en 1964).

15^a à 64 ans : 68 % (+ 26 % en 50 ans).

65 ans et plus : 7 % (3,3 % en 1960, + 4,5 % par an).

Mortalité

4,9 pour mille habitants (plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain), due à des maladies dégénératives (troubles cardiovasculaires et cancers) en augmentation. À noter, l'importance des décès par actes de violence et accidents de la route.

4. Âge assimilé à l'entrée dans la population active.

Langues

La langue portugaise, garante de l'unité nationale du Brésil est parlée par près de 100 % de la population. Toutefois, Il faut savoir qu'il existe des lois linguistiques destinées à protéger les principales familles de langues amérindiennes (Tupis, Arawaks, Caraïbes...). Certaines autres exceptions concernent des poches d'immigrants, principalement du Japon et de Corée du Sud, qui ne parlent pas encore le portugais. Au total, ce sont près de 210 langues qui sont parlées au Brésil. Leur inventaire est un moyen d'identification, de documentation, de reconnaissance et de valorisation de la langue en tant que préservation de la mémoire des différents groupes ethniques.

Au Brésil, il n'existe pas de dialectes de la langue portugaise, mais de simples variations dans l'intonation, le vocabulaire, l'utilisation des noms personnels et la conjugaison des verbes. Ces différences ont tendance à s'estomper, notamment par l'influence des émissions télévisées.

Le portugais du Brésil se différencie du portugais par la prononciation des mots et leur sens. Un Brésilien et un Portugais peuvent ainsi avoir parfois du mal à se comprendre.

Les langues utilisées, à part bien évidemment le portugais (langue officielle du pays), sont l'espagnol et surtout l'anglais (dans les milieux commerciaux, et enseigné dans les écoles privées). Le français ne vient qu'en troisième position. Par sa similarité avec le portugais, l'espagnol peut être compris par de nombreux Brésiliens sans pouvoir être parlé.

La langue portugaise est parlée dans le monde par 335 millions d'individus. Outre le Brésil et le Portugal (2 millions d'habitants), elle est la langue officielle de l'Angola, du Cap Vert, de la Guinée-Bissau, de Saint-Thomas et du Prince et du Mozambique. Elle est pratiquée encore par 7 % de la population de Macao, et par 20 % des habitants du Timor-Oriental (Timor est en Asie du Sud-Est).

Religions

80 % des Brésiliens se réclament du catholicisme. Le Brésil est considéré comme le plus grand pays catholique au monde. De fait, l'Église au Brésil a une puissance et une influence notable, même si la pratique religieuse ne touche que 10 % des croyants, essentiellement les femmes et les personnes âgées. Les formes populaires ou traditionnelles du catholicisme

sont très répandues dans l'intérieur du pays. Beaucoup de Brésiliens vénèrent Padre Cicero (prêtre et homme politique qui vécut dans le Ceará de 1844 à 1934), se rendent en pèlerinage sur le site de la Vierge Marie à Aparecida⁵, ou participent à de grandes fêtes religieuses telles que le Cirio à Belém ou la Festa do Divino (Esprit saint) dans de nombreuses régions du Brésil.

On trouve aussi :

- des protestants dont les nombreuses variantes évangélistes (l'Assemblée de Dieu regroupe à elle seule 13 millions de fidèles) et pentecôtistes (Congrégation chrétienne, Église universelle du royaume de Dieu, Brésil pour le Christ, Dieu et l'Amour...) forment une communauté de 28 millions d'adeptes, mettant l'accent sur la fraternité et la pratique du chant au cours des cérémonies religieuses. Une certaine radicalisation est cependant apparue, notamment envers la façon de s'habiller, la boisson, la consommation de tabac ou le jeu ;
- des spirites⁶ (3 %) ;
- des animistes⁷ (type « *candomblé* » 5 %).

Beaucoup de Brésiliens participent aux cérémonies païennes afro-brésiliennes, quelle que soit la religion à laquelle ils appartiennent : le *candomblé* est un des rites religieux les plus importants.

La magie noire (*macumba*) est également pratiquée, à des fins qui peuvent être d'ailleurs bonnes ou mauvaises. Ses adeptes se singularisent par des dépôts de morceaux de poulet, des bougies, de l'alcool (*cachaça*) à certains endroits des lieux publics, sur les plages ou aux carrefours. De nombreux rituels associant les plantes et parfois des substances intoxicantes sont utilisés par les praticiens (*macumbeiros*) pour satisfaire les demandes.

5. Il s'agit d'une statue polychrome en argile trouvée en 1817 dans les eaux du fleuve Paraiba, dans l'État de São Paulo. Il lui est attribué de nombreux miracles. La vierge d'Aparecida fut déclarée sainte patronne du Brésil en 1929 par le Pape Pie XI.

6. Le spiritisme : cette doctrine, dont le représentant le plus marquant (et vénéré) au Brésil est un Français du nom de Allan Kardec (né à Lyon en 1804 et mort en 1869) fonde son existence sur les manifestations et les enseignements des esprits des morts. Sous leur forme réincarnée, ils tiennent dans la vie des Brésiliens une importance majeure comme guide vers l'au-delà. De nombreux centres à vocation sociale et éducative, s'inspirant de cette quasi-religion existent à travers le Brésil qui compte entre 6 et 10 millions d'adeptes, toutes branches confondues.

7. L'animisme : il se distingue du spiritisme en revendiquant une âme non seulement pour les êtres vivants mais aussi pour les choses inertes et les éléments naturels comme les pierres, le vent ou le feu. Tout corps dans l'univers a une âme qui se transcende et acquiert une force variable. L'âme de l'homme, purifiée par le sacrifice de la mort, atteint le niveau supérieur. Un des principes de base de l'animisme se fonde sur le remerciement à la nature, que représentent des manifestations du type des offrandes faites à la terre ou la vénération primitive envers l'eau ou les arbres dans certaines civilisations.

Malgré ce bouillonnement de rituels et de croyance, 15 % de la population brésilienne n'adhèrent à aucune religion.

Le Brésil a adopté le principe de la séparation de l'Église et de l'État depuis 1889, en garantissant la liberté absolue de croyance.

Libertés

Au Brésil, liberté de circulation et de culte sont respectées.

Quelques repères historiques

Le 22 avril 1500, des navigateurs portugais, dirigés par Pedro Álvares Cabral, débarquèrent au Brésil, dans la région de Porto Seguro au sud de Salvador. Une deuxième expédition, à laquelle participa Amerigo Vespucci, fut organisée entre 1502 et 1503. À cette époque, selon les historiens, le Brésil comptait près de 3 millions d'indigènes. En cinq siècles, le nombre d'aborigènes se réduisit considérablement ; de nos jours, il n'en reste que 280 000.

On y retrouve 4 groupes ethniques principaux : les tupi-guarani, les *Ges* ou *Tapuias*, les *Maipures* et les *Caraibas*.

À partir de sa découverte jusqu'en 1822, le Brésil fit partie intégrante du Portugal en tant que colonie.

En 1889, Pedro II se proclama empereur du Brésil sous le nom de Jean VI, mais une révolte le déposa pour donner naissance à la République (laïque et fédérale) des États-Unis du Brésil. Son premier président, le général Manoel Deodoro da Fonseca, fut élu en 1891.

Peu de temps après son élection, il décida de dissoudre l'Assemblée nationale afin d'imposer un pouvoir dictatorial.

De 1906 à 1914, la baisse du prix du café et du caoutchouc fit entrer le pays dans une grave période de crise.

Durant la première guerre mondiale (en 1917), le Brésil s'engagea aux côtés des alliés.

En 1918, les exportations des richesses agricoles reprirent massivement. En 1922, une nouvelle crise frappa durement le Brésil, provoquant une

succession de révoltes populaires ayant pour conséquence de frapper les grèves d'illégalité.

Après cette période de crise, une nouvelle dictature, « l'Estado Novo », fut imposée en 1937 par le président Getúlio Vargas.

Dans le contexte de la seconde guerre mondiale, le Brésil prit position en déclarant la guerre à l'Allemagne et l'Italie, le 22 août 1942.

En 1960, la capitale fut transférée dans la nouvelle ville de Brasília, construite officiellement pour rééquilibrer le pays au profit de l'intérieur et pour être une vitrine de modernité, mais en fait pour mettre l'appareil de gouvernement à l'abri de toute révolte populaire.

Renversant la seconde république, l'armée, menée par le maréchal Castelo Branco prit le pouvoir en 1964 et instaura une dictature par diverses dispositions supprimant les libertés individuelles (pouvoirs de police autorisant les arrestations de « suspects »), institutionnelles et représentatives (suspension de la Constitution et dissolution du Congrès). Ce régime dictatorial prit fin en 1985.

La Constitution démocratique de 1988 établit un nouveau régime présidentiel et le suffrage universel avec vote obligatoire, et mit en place les deux organes de représentation : Sénat et Chambre des députés.

Pour pallier les conséquences de la récession et de l'inflation qui culminait à 6 % en 1993, un nouveau plan d'austérité économique fut mis en place en 1994 par le président Henrique Cardoso. À l'issue de son deuxième mandat de quatre ans, il transmit la présidence du Brésil à Luiz Inacio Lula da Silva.

L'actuelle présidente du Brésil, Dilma Rousseff, été élue en octobre 2010 et a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2011.

Géographie

Géant de l'Amérique latine, le Brésil s'étend sur 8,5 millions de km² (17 fois la France).

Il est bordé par l'océan Atlantique et possède 7 491 km de côtes.

Il se caractérise par toute une diversité de climats et de types de paysages (plages, forêts, chutes d'eau, zone tropicale, sierras tout au long de l'Atlantique, ...).

Son relief est composé par des altitudes qui ne dépassent presque jamais les 2 000 m (à part le Pico da Neblina qui est le sommet le plus élevé du Brésil, situé dans l'État Amazonas et formant frontière avec le Venezuela, culminant à 2 994 m).

La densité de population est de 23 habitants par km².

Ce pays possède également un réseau fluvial dense, au premier rang duquel se trouve le fleuve le plus long et au plus gros débit du monde : l'Amazone.

L'Amazone (Amazonas en portugais) prend sa source dans les Andes à 5 170 m d'altitude. C'est le second fleuve du monde après le Nil. Il parcourt, en effet, 6 500 km, s'adjoignant les eaux de près de 1 000 affluents avant de se jeter dans l'océan Atlantique par un estuaire de 300 km. Son débit le place au premier rang mondial avec 180 000 m³/s. En période de crues, de novembre à juin, sa profondeur peut atteindre 100 m et sa largeur 100 km ! L'Institut du patrimoine historique a reconnu récemment patrimoine historique la zone de 10 km où se rencontrent sans se mélanger les fleuves Negro et Solimoes.

- Région nord : la forêt tropicale couvre une grande partie de cette traversée par le fleuve Amazone.
- Région nord-est : près de 30 % de la population brésilienne est venue s'y installer.
- Région sud-est : cette région constitue le centre économique du Brésil. C'est aussi ici que se trouve la grande industrie du Brésil.
- Région sud : également très développée. Dans cette zone on trouve plusieurs activités (vers le sud, l'élevage).
- Région centre-ouest : cette zone assez isolée est couverte de paysages naturels. Cette région eut une expansion rapide. Ses activités sont centrées sur l'agriculture et l'élevage mais l'industrie y est également très représentée.

Les pays limitrophes du Brésil sont :

- au nord : la Guyane française, le Surinam, la Guyana, le Venezuela, la Colombie ;
- à l'ouest : le Pérou, la Bolivie, le Paraguay, l'Argentine ;
- au sud : l'Uruguay.

Pays limitrophes	Nombre de km de frontière
Guyane française	593
Surinam	1 606
Guyana	1 606
Venezuela	2 200
Colombie	1 644
Pérou	2 995
Bolivie	3 423
Paraguay	1 365
Argentine	1 261
Uruguay	1 068
TOTAL	16 828

Le Brésil couvre 4 fuseaux horaires.

Les décalages horaires sont les suivants :

- moins 4 heures entre février et mars ;
- moins 5 heures de mars à fin octobre ;
- moins 3 heures entre novembre et mi-février.

Climat et températures

Le Brésil étant dans la zone australe, les saisons sont inversées par rapport à l'Europe :

- printemps : 22 septembre-21 décembre
- été : 22 décembre-21 mars
- automne : 22 mars-21 juin
- hiver : 22 juin-21 septembre

Températures moyennes

Les températures varient (climat tropical – climat tempéré) :

- printemps (septembre, octobre, novembre) : température relativement chaude au nord et au nord-est du pays (28 °C) ; fraîche et agréable entre São Paulo et Pôrto Alegre ainsi que sur les plateaux de l'intérieur (autour de 18 °C à 20 °C).
- été (décembre, janvier, février) : entre 28 °C dans le nord-est du pays et 20 °C sur les plateaux méridionaux ;

- automne (mars, avril, mai) : température inférieure à 18 °C au sud du tropique du Capricorne ;
- hiver (juin, juillet, août) : au sud du 18° parallèle, le thermomètre enregistre une température de 10 °C ;

Degré d'humidité et précipitations

Dans les régions équatoriales, le degré d'humidité peut atteindre jusqu'à 94 %, tandis qu'à Rio de Janeiro et à São Paulo, celui-ci ne dépasse pas 74 % et 82 %, respectivement.

Il neige et il gèle (parfois) dans certaines régions des États de Paraná, Santa Catarina et Rio Grande do Sul.

La région la plus aride et la plus chaude du Brésil se trouve dans l'intérieur du nord-est ; le degré d'humidité y est toujours inférieur à 45 % hygrométrique. Pluviométrie très élevée en Amazonie occidentale ou dans le bassin du Paraná, acceptable et suffisante sur la côte orientale et dans le sud, insuffisante dans le nord-est intérieur.

Aucun de ces éléments climatiques n'influence le climat au point de nuire à l'activité de l'homme.

Les régions et villes principales

De vastes régions et villes sont particulièrement dignes d'intérêt, soit par leur particularisme naturel, soit par la conservation du passé colonial du Brésil :

- L'Amazonie : la jungle tropicale la plus grande et la plus riche, biologiquement parlant, du monde. L'Amazonie couvre 7 millions de km² dont 5,5 millions sont couverts par la forêt. 60 % de cette superficie est administrée par le Brésil sous l'appellation Région Nord qui comprend les 7 États Amazonas, Pará, Rondônia, Acre, Roraima, Amapá et Tocantins, auxquels il faut ajouter le nord du Mato Grosso, le nord du Goiás et l'ouest du Maranhão. L'ensemble constitue un écosystème fragile. Le sous-sol est particulièrement riche en fer, cuivre, manganèse, bauxite et or, et suscite l'envie de nombreux aventuriers et des multinationales. On estime à 12 % la superficie de la forêt altérée par les déforestations pratiquées le long des 100 000 km de routes illégales ouvertes en Amazonie. Cette élimination progressive de la forêt répond à la colonisation agricole qui s'opère sur brûlis (manioc, haricot noir, ...) ou par aménagement de plantations (poivre, cacao, huile de palme). L'exploitation du bois (notamment dans l'État du Pará) et l'extension des pâturages sont souvent à la base de nombreux conflits.

- Le Pantanal : c'est la zone naturelle humide la plus vaste au monde, couvrant 200 000 km², couvrant les États du Mato Grosso, du Mato Grosso

do Sul, et une petite partie de la Bolivie et du Paraguay. Cette région, peu accessible, car sous les eaux pendant plusieurs mois de l'année, renferme une faune et une flore très riches. On y dénombre 1 600 espèces d'oiseaux dont les perroquets, oiseaux-mouches, etc. et de nombreux animaux : jaguars, pumas, iguanes, cerfs, singes, tapirs, tortues, reptiles (caïmans, serpents venimeux), et de nombreuses espèces de poissons dont les sympathiques piranhas...

- Le littoral et les îles océaniques (notamment celles de la baie de Camamu au sud de Salvador).
- Le Parc national d'Itatiaia dans l'État de Rio de Janeiro, haut plateau surplombé par la chaîne montagneuse de Mantiqueira (2 700 m).
- Le parc d'Iguaçu et ses 275 chutes, situé au sud du Brésil à la frontière avec l'Argentine.
- Les villes coloniales de l'État de Minas Gerais (Diamantina, Congonhas, Ouro Preto, Caraça...).

L'Unesco a d'ailleurs décrété 17 sites brésiliens comme patrimoines de l'Humanité.

Le Brésil est composé de 26 États, un district fédéral et de 5 grandes régions. La capitale du pays est Brasília.

Les villes principales, en partant du nord vers le sud, sont les suivantes.

Manaus

Bâtie sur la rive nord du Rio Negro, Manaus, peuplée de 1,8 million d'habitants, est la capitale de l'État de Amazonas. La ville doit son essor, au XIX^e siècle, au caoutchouc, tiré de l'hévéa... C'est depuis 1967 une zone franche et un important centre industriel, spécialisé dans l'électronique. Elle exporte les produits de l'Amazone : bétail, peaux, fruits (noix) et produits de la forêt.

Il faut 5 jours pour atteindre par bateau la ville côtière de Belém, située à 1 700 km (et 7 jours pour remonter).

La ville endure une température élevée (supérieure à 30 °C) et une humidité qui atteint un niveau record de 90 % !

Belém

À l'origine, un simple fort bâti par les Portugais en 1616 pour s'opposer à la pénétration de l'Amazonie par les Hollandais et les Français, la ville, capitale de l'État du Pará, sur la rivière du même nom, à 100 km de la mer,